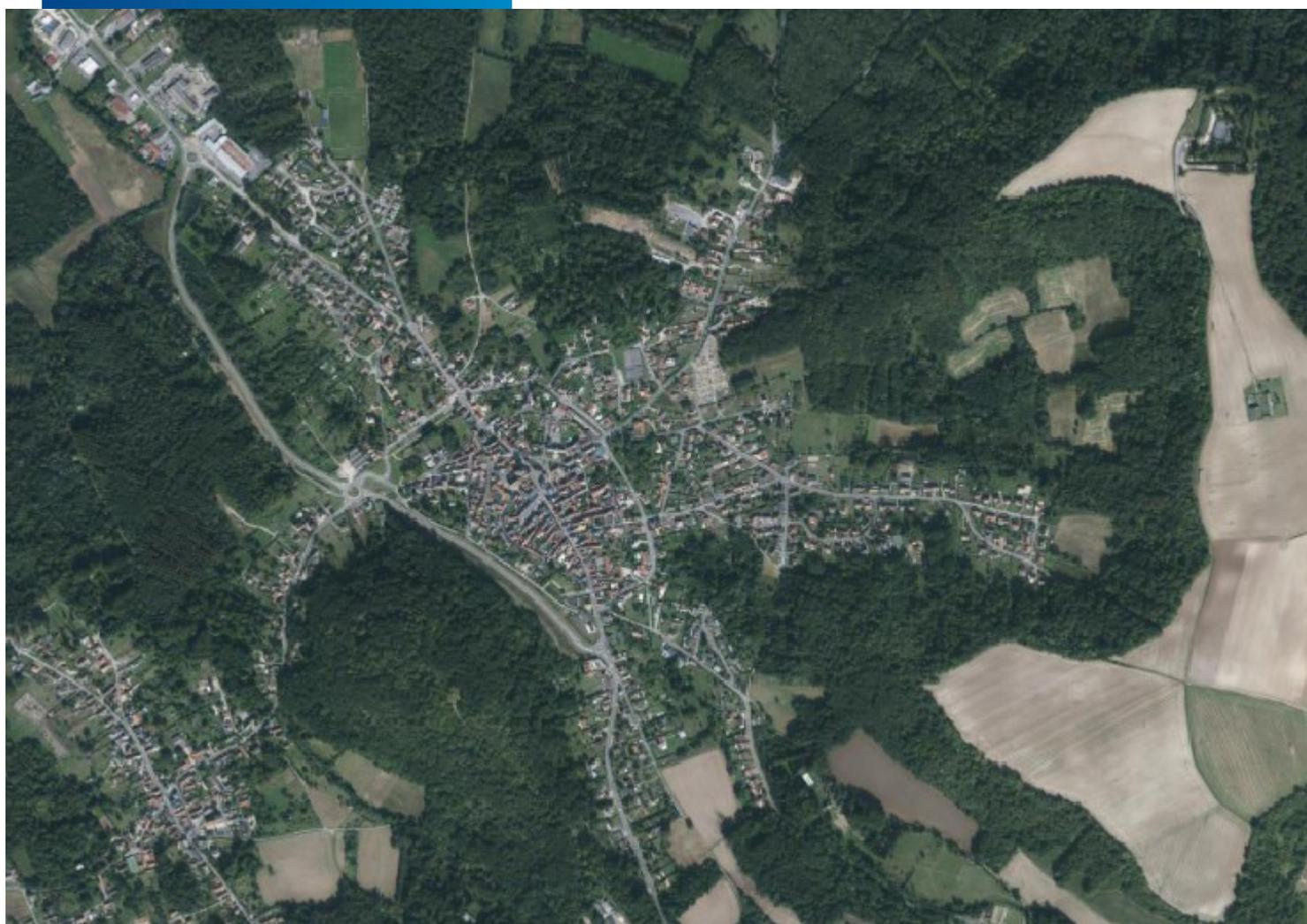


BRUYÈRES

**BULLETIN
MUNICIPAL**

Édition 2023-2

**ET
MONTBÉRAULT**



Pour rester informés

....Tout sur votre ville....

Mot du Maire



Pour beaucoup d'entre nous l'heure de la rentrée a sonné avec le retour des enfants à l'école. Notre syndicat scolaire se porte bien et enregistre un effectif en légère augmentation ce qui éloigne le risque de fermeture de classe.

Avec la rentrée c'est aussi le retour des avis d'imposition. Les médias, à longueur d'interventions, nous citent des augmentations de l'impôt foncier bâti et non bâti quelquefois exorbitantes. Localement, le conseil municipal a fait le choix de ne pas bouger ce taux, tout du moins la part dont il est décisionnaire. Désormais c'est le seul impôt source de revenus pour la commune. Avec un bémol car la totalité de la collecte ne lui est pas reversée. Environ 20%, soit 110 027 €, sont conservés par l'État depuis la disparition de la taxe d'habitation. Cette notion est rappelée sur l'avis d'imposition qui vous est adressé.

La démission de près de 1 300 maires, depuis mars 2020, marque la difficulté de la fonction qui nécessite

bien souvent de faire face à des injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de considération envers les édiles notamment via les réseaux sociaux où l'anonymat autorise tous les excès. Alors que plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

En cette période de rentrée, je remercie une nouvelle fois les bénévoles de nos associations qui organisent et participent à l'animation de la commune. J'encourage tous les habitants à s'associer à la vie de notre village et à se tenir informés en parcourant notre site et en téléchargeant l'application « Panneau Pocket » disponible sur smartphone, tablette et PC.

Bien à vous

Marie-Pierre Tokarski

Sommaire

P.2	Mot du Maire	P.13	Infos du CCAS
P.3	Synthèse des Conseils Municipaux	P.14	Conseiller Numérique
P.4	Planification énergie renouvelables	P.15	Bibliothèque Arsène Houssaye
P.5	Actualités locales	P.16	Histoire de Bruyères
P.9	Travaux dans la commune	P.22	Rubrique Loisirs
P.10	Âges et Vie 2024	P.23	Infos de nos associations
P.12	État Civil	P.28	Numéros et infos utiles

Délibérations du Conseil Municipal (Synthèse)



Les comptes rendus complets sont consultables à l'affichage dans le hall de la Mairie et sur le site de la commune : <https://bruyeres-et-montberault.fr>



SEANCE DU 09 juin 2023

2023_16 - DEMANDE DE VERSEMENT DU FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON

La commune sollicite le Fonds de concours à hauteur de 50.000 € pour la réfection de la voirie de la rue des Tisserands. Le plan de financement du projet est le suivant :

APV 20.910,00 € ; Fonds de concours 50.000,00 € ; Commune 127.391,54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil se prononce pour à l'unanimité des présents

2023_17 - DEMANDE DE FINANCEMENT D'UNE FORMATION D'AUXILIAIRE DE BIBLIOTHEQUE AU DEPARTEMENT

Le montant, de la formation pour l'agent en poste, demandé à l'inscription est fixé à 1 500 €, pris en charge par la Commune au moment de l'inscription, somme qui est susceptible d'être remboursée par le Conseil Départemental à l'issue de la période de formation.

Après en avoir délibéré, le Conseil se prononce pour à l'unanimité des présents.

2023_18 - RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES - COMPETENCE «FINANCEMENT DU CONTINGENT DES SERVICES DEPARTEMENTAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS»

Dans le cadre du transfert de la compétence «Financement du contingent des Services Départementaux d'Incendie et de Secours», la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées a adopté un rapport évaluant le coût de cette compétence.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte ce rapport à l'unanimité des présents.

2023_19 – USED A - RENOVATION DE 5 POINTS LUMINEUX

Rénovation Éclairage Public de 5 points Hors Service

- Lotissement MITTERRAND 2 points
- Lotissement Fontaine Cellier 1 point
- Chemin des Ouïes 2 points avec support

En application des conditions financières de l'USED A, le montant de la contribution de la commune s'élève à 4.766,78 € HT. Après en avoir délibéré, le Conseil se prononce pour à l'unanimité des présents.

2023_20 - USED A RENOVATION DES LUMINAIRES PLACE DES LEUPS

Rénovation Éclairage Public : luminaires "Boules" de la place des Leups.

En application des conditions financières de l'USED A, le montant de la contribution de la commune s'élève à 3.852,78 € HT. Après en avoir délibéré, le Conseil se prononce pour à l'unanimité des présents.

2023_21 - SUBVENTION VERSEE A L'ASSOCIATION COMITE DES FÊTES

La commune souhaite accompagner cette association, notamment pour l'organisation du Noël des enfants du village et la prise en charge des frais fixes inhérents à la vie d'une association. Md. le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 2.500 €. Après en avoir délibéré, le Conseil se prononce pour à l'unanimité des présents habilités.

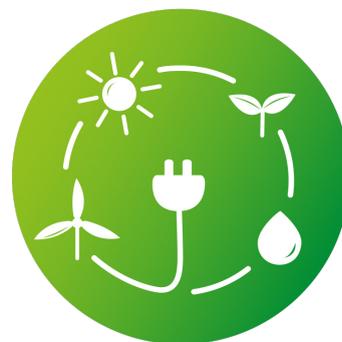


CONSEIL MUNICIPAL

Procès verbaux des conseils municipaux

Planification des énergies renouvelables

Madame la Ministre de la transition énergétique sensibilise les communes aux conséquences de la mise en œuvre de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le territoire. Elle rappelle notamment la nécessité de définir des zones d'accélération propices au développement de ces énergies et les outils mis à disposition par l'état pour avancer dans cette orientation.



Les communes, positionnées au cœur du dispositif, sont invitées à mener une réflexion stratégique sur le développement de ces énergies renouvelables en lien avec leur projet de territoire et en concertation avec les administrés.

La Municipalité de la commune de Bruyères se propose de répondre positivement à cette démarche en s'inscrivant dans les candidats à l'installation de projets photovoltaïques potentiels.



Vos réflexions éventuelles peuvent nous être adressées avant le **15 octobre 2023** :

- soit par mail à mairie.bruyeres@wanadoo.fr
- soit en vous adressant directement en mairie.

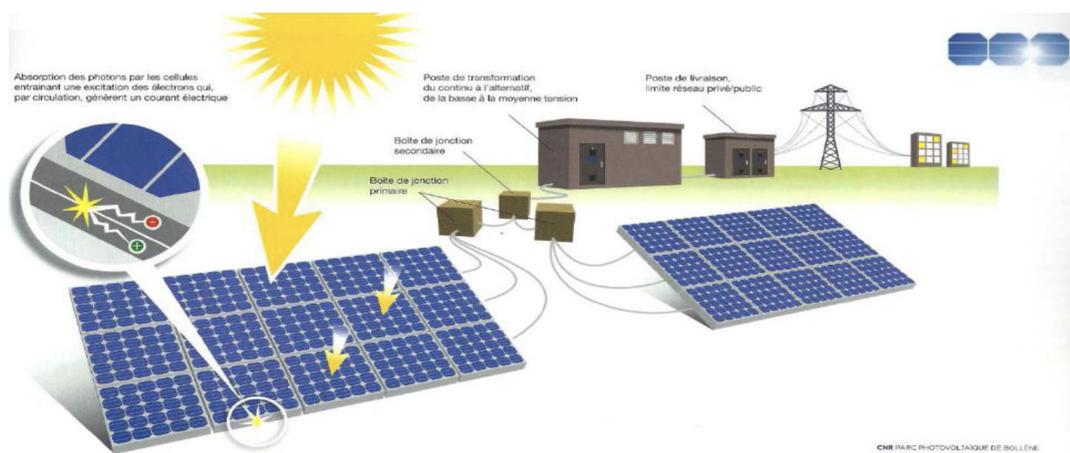


Schéma du principe de la technologie photovoltaïque

Actualités locales

Activités commerciales et économiques

Design Événement
Organisation Décoration Déco

NOUVEAU
A

MERCERIE
BRUYERES ET MONTBERAULT
17 RUE PORTE DE REIMS
A L'ANCIENNE PHARMACIE

Le Dé à Coudre
MERCERIE

Retouches—Réparations

Location de : Nappage— Vaisselle - Matériel événementiel
<https://design-evenementiel.lokki.rent/>

Design Événement
Organisation Décoration Déco

- Loisirs Créatifs
- Broderie
- Tricot
- Lingerie
- Bijoux Fantaisie
- Accessoires Mode
- Bien-être
- Bas et Collants
- Décoration :
- Voilage - Nappe -
- Luminaire



Août 2023 - Ouverture d'un commerce rue Porte de Reims

Md Bourré vous accueille dans sa mercerie nouvellement ouverte (à la place de l'ancienne pharmacie). Outre la vente d'articles de couture, de tricot, d'accessoires divers, elle propose des services de retouche et personnalisation de vêtements. Horaires et coordonnées : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Vous pouvez la joindre au **06 01 16 60 74**



Août 2023 – installation d'un cabinet d'ostéopathie :

Thierry Vandorme vous reçoit sur rendez-vous : sur **Doctolib** ou au n° **06 19 02 58 82**



Septembre 2023 : « Le Clos 47 change de propriétaires !

Votre boutique insolite et préférée ouvre ses portes :

- du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h
- le samedi de 10h à 18h.

Nous vous accompagnerons dans vos idées cadeaux, dans vos soirées ou tout simplement pour refaire votre cave. Nous sommes impatients de vous rencontrer et de vous annoncer les prochains événements et nouveautés.

N'hésitez plus à pousser la porte du CLOS 47

47, rue de la Fontaine Minérale.

Romain, Christophe, Anne, Mélanie

Actualités locales

Manifestations à Bruyères :



03 juillet 2023 - concert musique de chambre du conservatoire de Laon :

les élèves du conservatoire de Laon ont brillamment exécuté un répertoire d'œuvres de qualité devant un auditoire nombreux et conquis par ces futurs virtuoses.



Fête nationale : 14 juillet 2023.

La célébration de la Fête Nationale a réuni les Bruyérois devant la mairie, puis le Monument aux Morts. Après l'allocution de Md. Le Maire, celle-ci a eu l'honneur de remettre la médaille d'Argent à 2 Sapeurs Pompiers pour leurs 20 ans de service et de dévouement. Ensuite et traditionnellement les Bruyérois ont partagé le verre de l'amitié offert par la Municipalité à la Salle des fêtes.



Festival Guitares en Picardie : 2 Septembre 2023.

In Breve, un trio de guitares et violoncelle, puis les jeunes élèves virtuoses du cours de guitare de Frédéric Bernard parmi lesquels Lyne et Lea de Bruyères ont interprété magistralement des œuvres classiques et contemporaines devant un public hélas trop peu nombreux.



Lancement du Téléthon 2023 organisé par la section Aisne Sud:

Fort de Bruyères le vendredi 29 septembre à partir de 17 heures

Au programme :
Marché campagnard et artisanal nocturne avec animations (producteurs locaux).

Venez nombreux

TÉLÉTHON



AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

MUSCLE
TON TÉLÉTHON

Actualités locales (suite...)

Vélo'Cité
la mobilité électrique

Installation à titre expérimental d'une station relai vélocité place du Général De Gaulle.

En fonction de l'utilisation qui en sera faite et selon son succès, l'opération pourra être reconduite au printemps 2024.

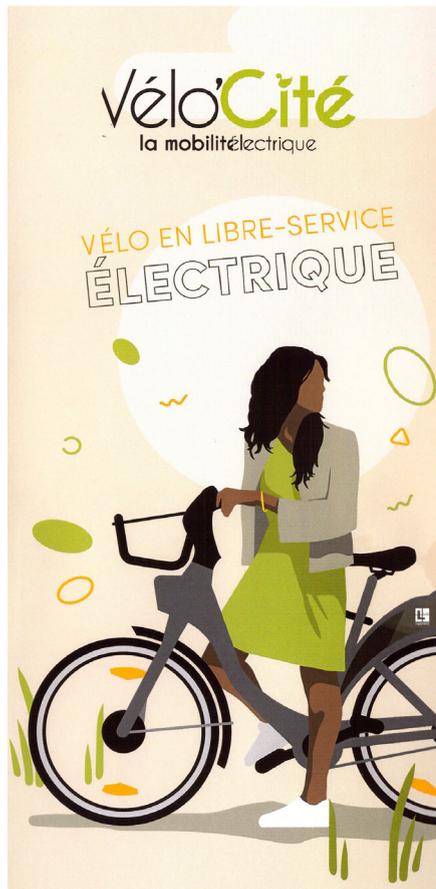
Actuellement et au bout de 18j d'utilisation, une cinquantaine de déplacements ont été constatés aussi bien au départ qu'en retour de la station, ce qui est plutôt satisfaisant.

Le relevé des statistiques est le suivant :

- Une moitié se fait en utilisation occasionnelle,
- 2 abonnements mensuels
- et environ 15 abonnements étudiants.



Quant à la destination des parcours, une trentaine est en boucle sur Bruyères : (départ et arrivée à Bruyères) le reste est principalement à destination des points Vélocité de Laon.



Tarifs

SANS ABONNEMENT	➔	1€ 30 minutes*
AVEC ABONNEMENT		AVEC ABONNEMENT ÉTUDIANT <small>sur présentation de la carte étudiante</small>
60€ /an		30€ /an
15€ /mois		5€ /mois
=		
30 1ÈRES MIN OFFERTES pour chaque trajet		
=		
1€ /30 MIN supplémentaires*		

*chaque nouvelle période de 30min entamée est due.
Dépôt de garantie : 170€ (non encaissé)

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



Vélo'Cité - Pays de Laon

velocite.ecovelo.mobi

POUR UN RENSEIGNEMENT
OU UN DÉPANNAGE

CONTACTEZ ECOVELO

Du lundi au vendredi de 8h à 19h30
et le samedi de 10h à 17h

09 74 59 13 14

support@ecovelo.mobi

RENDEZ-VOUS À L'AGENCE TUL

Forum des 3 gares à Laon
Du lundi au vendredi de 7h à 19h30
Le samedi et pendant les vacances scolaires
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h



NAVETTE *Tad* PAYS DE LAON

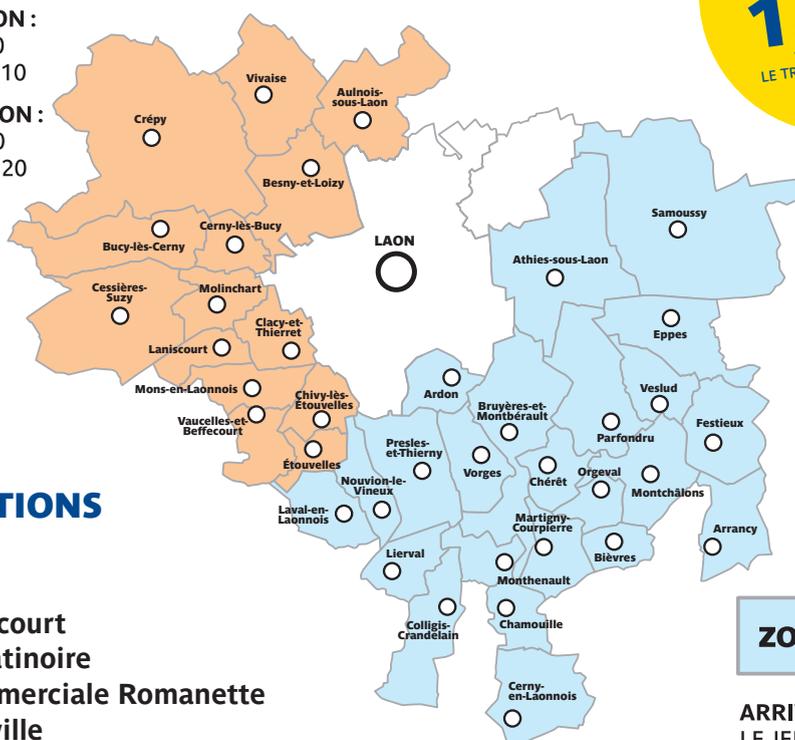
édition
2023

Pour vos achats, vos rendez-vous, vos loisirs... le nouveau **Transport À la Demande** proposé par la **Communauté d'Agglomération du Pays de Laon** vous permet de venir à Laon le jeudi ou le samedi (sauf jours fériés)

ZONE 1

ARRIVÉE À LAON :
LE JEUDI 10H10
LE SAMEDI 14H10

DÉPART DE LAON :
LE JEUDI 12H00
LE SAMEDI 18H20



**TARIF
1,20€**

LE TRAJET PAR PERSONNE

DESTINATIONS

À LAON

- Gare
- Gras-Brancourt
- Piscine-Patinoire
- Zone commerciale Romanette
- Hôtel de ville
- Hôpital

À CHAMBRY

- Zone commerciale Descartes

ZONE 2

ARRIVÉE À LAON :
LE JEUDI 8H50
LE SAMEDI 12H50

DÉPART DE LAON :
LE JEUDI 10H30
LE SAMEDI 17H00

RÉSERVATION : 03 23 79 07 59

infos : www.tul-laon.fr/tad

tul.

Pays de Laon
Communauté d'Agglomération

CTPL
GROUPE RATP

Travaux en cours et futurs dans la commune

Les projets de rénovation et d'embellissement de notre commune

Démolition du bâtiment 3,5 Avenue de Verdun :

- Conformément au planning, l'immeuble vétuste sis à cette adresse a été démoli, ainsi que le garage mitoyen au logement communal dont la toiture ne peut être restaurée.

La réfection du mur du rempart devrait être effectuée au cours des prochaines semaines



Réhabilitation des bâtiments communaux

- Bâtiment communal : 10, rue du tour de ville : aménagement des locaux pour mise à disposition du Club du 3ème âge dans un premier temps.
- Logements communaux : 1, Avenue de Verdun, 15 place du Parvis : Ces deux logements doivent être adaptés pour être conformes aux nouvelles normes énergétiques en vigueur.



Aménagement du Stade Prévôt-Delhaye :

- Réfection de la clôture du stade
- Création d'un système d'irrigation du terrain
- Création d'un troisième terrain avec irrigation et éclairage



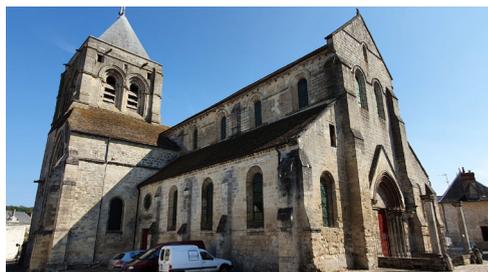
Effacement des réseaux :

- Rue des Prés de la Fontaine et du Champ de l'Aumône, travaux en cours avec alimentation de la résidence pour personnes âgées (Ages et Vie)



Autre :

- Réparation du mécanisme de fonctionnement de sonnerie des cloches de l'église, celui-ci est arrêté depuis début juillet 2023.



L'Aménagement de notre commune est notre priorité

Âges & Vie à BRUYERES-ET-MONTBERAULT

Venez découvrir la maison Âges & Vie de BRUYERES-ET-MONTBERAULT
et son dispositif à l'occasion d'une réunion publique :

le mercredi 18 octobre à 17h30 à la salle des fêtes



Née d'une conviction forte :

« nous devrions tous pouvoir choisir librement la façon dont on souhaite vieillir », Âges & Vie développe depuis 2008, partout en France une réponse originale aux besoins des personnes en perte d'autonomie (GIR2 à 6) : des domiciles partagés ouverts sur l'extérieur proposant un cadre de vie le plus normal possible.

Grâce au financement de partenaires institutionnels comme la Banque des Territoires et du Crédit Agricole, Âges & Vie construit au 8 rue des Près de la Fontaine à BRUYERES-ET-MONTBERAULT, deux maisons d'environ 380m² qui seront louées à 16 personnes âgées. Une priorité sera accordée aux habitants de la commune et à leurs ascendants. La colocation est au cœur du dispositif Âges & Vie : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, pourront bénéficier d'un accompagnement avec une présence 24h/24.



*Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !*



Les colocations Âges & Vie de BRUYERES-ET-MONTBERAULT sont de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace partagé (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privatifs (environ 30m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

A service comparable, Âges & Vie est une des solutions les plus accessibles. Les aides auxquelles peuvent prétendre les colocataires sont l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), un crédit d'impôt pour l'emploi d'aides à domicile et les allocations logements. Le reste à charge comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Le montant est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles.

Âges & Vie à BRUYERES-ET-MONTBERAULT (suite)...

Six emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie vont être créés.

Les candidat(e)s peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à cette adresse : recrutement@agesetvie.com.

Il existe de nombreux avantages à travailler en maison Âges & Vie : un lieu de travail unique, la possibilité de signer un contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps pleins avec un planning connu à l'avance et des possibilités d'évolutions et de formations importantes.



L'équipe d'auxiliaires de vie dont certain(es) habitent à l'étage avec leurs familles s'occupera de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale... Dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent seront invités par les auxiliaires de vie à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Le dispositif d'habitat partagé Ages & vie est une 3ème voie entre le domicile classique et l'établissement, il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).



Pour toute demande de renseignement :

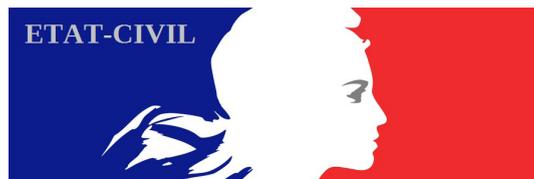


0 801 07 08 09

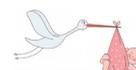
**Service & appel
gratuits**

serviceclients@agesetvie.com - www.agesetvie.com

ÉTAT CIVIL 2023



NAISSANCES



CAILLIEZ Marylou Christine Laurence.....14 juin 2023
DUBUQUOY Énéa Christine Tiffany.....28 juin 2023
PINTO BRIE Nathan.....13 juillet 2023
ZOUMAROU Thalia Dodji Sourou née à Bruyères et Montbérault.....5 août 2023

MARIAGES



DUCHANGE Théophile Louis Charles
& LANNEVERE Louise.....26 mai 2023
COGNASSON Nicolas André Marcel
& MEUWLY Valentine Jeanne.....17 juin 2023

DÉCÈS



DEFIGIER Xavier.....60 ans.....11 mai 2023
CAUCHY Raymonde Marcelle veuve DELANNOY.....70 ans.....4 juin 2023
GIRARD Henriette Blanche Yvonne veuve FOUGERAY.....92 ans.....26 juin 2023
ROUVIÈRE Raymond Marcel.....93 ans.....2 juillet 2023
LENICE Jean Raymond.....84 ans.....14 juillet 2023
BATIER Nicole Marie veuve GANDON.....91 ans.....23 juillet 2023
MÉLIN Joël Gaby.....70 ans.....30 juillet 2023
DEMAY Véronique Jeanne.....59 ans.....1 août 2023

AGENDA 4ème trimestre 2023

Date	Évènement	Qui, où,
29 septembre 2023	Lancement du Téléthon 2023	Fort de Bruyères
18 Octobre	Information Ages & Vies	Salle des fêtes
11 novembre 2023	Commémoration armistice 1918	Monument aux morts

Pour un meilleur accompagnement de la Municipalité dans votre commune

Nous rappelons à l'ensemble des habitants du village, qu'il est indispensable de se présenter en Mairie lors de votre arrivée afin de vous identifier dans nos répertoires et de signaler lorsque vous quittez la commune. Ceci afin de vous faire bénéficier des actions initiées par nos soins.
Le secrétariat de mairie se tient à votre écoute pour vous apporter tous les renseignements administratifs locaux dont vous auriez besoin.

Avis important : compte tenu de la conjoncture économique très difficile (inflation, augmentation des coûts de l'alimentation et de l'énergie) nous vous rappelons que le CCAS se tient à la disposition de tous ceux qui rencontreraient des difficultés.

Projets et Animations 2023:

Pour démarrer cette rentrée et planifier les animations de fin d'année, nous vous communiquons les prochaines manifestations :

ALSH :

Le CCAS a contribué à hauteur de 3€ par jour et par enfant Bruyérois pendant le mois de Juillet 2023. Le montant total de 1 416 € a été versé directement à l'association Bruyères Loisirs organisatrice de l'évènement.



Club du 3ème âge :

Mardi 5 septembre : reprise des rencontres ludiques et conviviales de nos aînés, tous les mardis de 14h à 16h30.



Septembre Rouge – soutien aux cancers du sang :

Pour la première fois, cette année, nous participerons avec la commune à la campagne de sensibilisation aux cancers du sang durant tout le mois. Des affiches et flyers sont disponibles chez les commerçants et lieux publics. La mairie sera éclairée en rouge tout le mois de septembre.

Slogan de la campagne : « “Septembre rouge” c'est moi ! c'est toi ! c'est nous ! les cancers du sang ça n'arrive pas qu'aux autres ! »

#SEPTEMBRE ROUGE



MOIS DE SENSIBILISATION AUX CANCERS DU SANG

Opérations Brioches :

Elle se déroulera les 06 et 07 Octobre 2023, des stands seront installés devant la Mairie et la Boulangerie, le passage à domicile pourra se faire. En échange d'une brioche, faites un don au profit de l'APEI de Laon " Les Papillons Blancs".



Octobre Rose – soutien aux cancers du sein :

Le CCAS apportera son concours à cette manifestation par une vente de roses devant la mairie et la boulangerie.



Bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture :

Dimanche 12 novembre de 10h à 17h la salle des fêtes sera ouverte à cette vente de particuliers à particuliers.



Fin d'année pour les séniors :

Dimanche 3 décembre à la salle des fêtes, nos Séniors, de 68 ans et plus, pourront participer à un repas dansant animé par "Dominique et Titus". Pour ceux qui ne le souhaitent pas, il leur sera attribué un bon d'achat à utiliser dans les commerces bruyérois (attention, ces bons auront une date limite de validité à respecter IMPERATIVEMENT)

Aides Sociales :

Le CCAS peut aider des foyers en difficulté en délivrant des bons d'alimentation et en réglant directement aux fournisseurs d'énergie des aides au règlement des factures. Celles-ci sont accordées en fonction des ressources du foyer et font l'objet d'une étude de la commission d'attribution.



Personnes vulnérables :

Toutes les personnes seules peuvent s'inscrire en Mairie sur le registre réservé à cet effet. Nous pourrions ainsi vous contacter lors de périodes difficiles.

Françoise Garnier Vice-présidente du CCAS

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanence tous les 1er et 3ème mardis de 9h30 à 11h30 à la salle des associations de Bruyères et Montbérault Md Douette sur RdV au 03 23 24 68 38 ou au secrétariat au 03 23 24 61 31.

Les membres du CCAS sont à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter

Vous pouvez obtenir un rendez-vous avec l'un d'eux, en appelant le 03 23 24 74 77

UN CONSEILLER NUMERIQUE A VOTRE SERVICE

**Perdu(e) sur votre nouveau smartphone ?
Envie d'apprendre à envoyer des e-mails ?
Besoin de reprendre en main votre ordinateur ?**



Lucas Farineaux,
Conseiller numérique à la mairie est
disponible pour vous aider à **prendre
en main vos outils informatiques**, et
vous **guider vers l'autonomie**.

Lucas vous accueille **sur rendez-vous** :

Par téléphone : 03.23.24.74.77

Par mail : lucas.farineaux@conseiller-numerique.fr

Par Internet : Scannez le QR-CODE ci-après :



Ce service est gratuit et accessible à tous !

NOTE : Le conseiller numérique n'est pas informaticien. Il a pour rôle de former sur les bases du numérique et non de résoudre des problèmes informatiques.
Il peut également vous aider à réaliser des démarches en ligne en autonomie **AVEC** vous, mais ne peut les faire pour vous. Rapprochez-vous des accueils **France Services** pour cela.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Finacé
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Finacé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

BIBLIOTHEQUE Arsène HOUSSAYE



« Pour rêver, il ne faut pas fermer les yeux, il faut lire. »
Michel Foucault

L'ouverture au Public	Nos coordonnées
<p>ATTENTION nouveaux horaires</p> <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 14h-18h• Samedi 10h-12h• Samedi 14h-17h	<ul style="list-style-type: none">• Tél : 12 place des Leups• Tél : 03 23 24 78 64• Courriel : bibliotheque.bruyeres02@orange.fr• Site : https://bibliotheque-bruyeresetmonberault.fr/

Depuis Janvier 2022, le prêt des livres est gratuit

Des activités proposées par la bibliothèque :

01/06/2023 : Animation
Bébé lecteurs et leurs
assistantes maternelles

27/06/2023 à 17h30
: Découverte et
évocation des 3 romans
de la sélection du
« Prix Merlieux des
bibliothèques » animée
par Isabelle de l'association « les
amis de la fête du livre »

28/06/2023 : « Partir en livre »
sur le thème de la LIBERTE : « La
tête dans les nuages » : création
d'un perroquet en origami.

Les dates et les horaires des
activités seront précisés
dans Panneau Pocket



Des activités à venir :

Septembre :

13/09/2023 : Bricolage avec un livre :
activité manuelle

28/09/2023 : Atelier – spectacle « UN
TOUT PETIT MONDE », une animation
imaginée par l'association « La Boîte à
bascule » pour les très jeunes enfants
de 6 mois à 3 ans, accompagnés d'un
parent ou d'un adulte. Maximum 10
enfants + un accompagnateur.

30/09/2023 : jeux de société apporte
ton jeu préféré pour le faire découvrir !

Octobre :

Atelier Halloween

Novembre :

09 – 29/11 – Mois de l'Imaginaire
Exposition interactive « La cour des
contes »

Sélection de jeux de société sur le
thème

Escape Game « Au pays des contes »
version enfant et une version adulte

Décembre :

Atelier « préparons Noël »

 **Panneau
Pocket** 

Les informations et alertes
de votre Mairie sont sur
PanneauPocket

Histoire de Bruyères : Répression à Bruyères et Montbérault

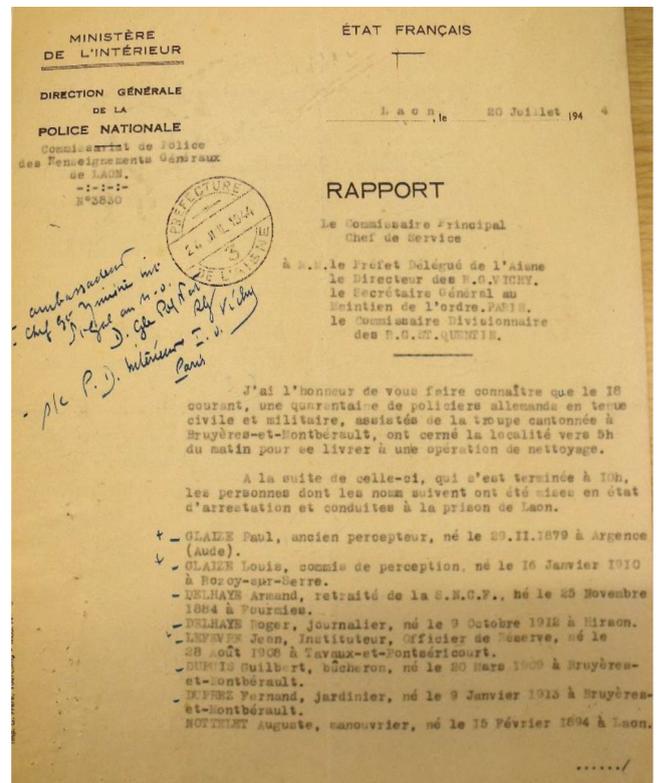
6 juin 1944. Les troupes alliées débarquent enfin sur les plages de Normandie. Pour les Français, ce débarquement tant attendu est le signe d'une libération prochaine. Aussi, les actions de la Résistance s'intensifient-elles afin d'entraver au mieux les opérations de l'ennemi, entraînant inmanquablement des réactions brutales de la part de l'occupant. On se souvient des pendaisons de Tulle (Corrèze), du massacre d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) et, pour le département de l'Aisne, des massacres perpétrés à Étreux, Plomion et Tavaux.

Arrestations à Bruyères

La commune de Bruyères n'est pas épargnée par le malheur puisqu'un drame va s'y jouer le mardi 18 juillet 1944. Ce jour-là, dès 5 heures du matin, la localité est cernée par une quarantaine de policiers allemands, tant en civil qu'en uniforme, aidés par la troupe cantonnée dans la commune. Personne ne peut ni sortir ni entrer. Une demi-heure plus tard, ils arrêtent **Roger Falluel**, 20 ans, boucher, qui se rendait à son travail, et le conduisent dans une maison où se trouvent des Feldgendarmes. À 7 heures, ils le font monter en voiture et l'obligent à les conduire chez certaines personnes dont ils semblent posséder une liste. Les arrestations commencent. Au total, vingt-sept personnes sont arrêtées dont trois venant d'autres communes.

À Roger Falluel, s'ajoutent : **Armand Delhaye**, 59 ans, ancien cheminot qui demeure rue de Laon et son fils Roger, 31 ans, serrurier et célibataire qui habite avec ses parents ; **Simon Demay**, 45 ans, ouvrier d'usine qui habite rue du Ponceau ou rue des Caves avec sa femme et ses 5 enfants ; **Robert Dupont**, 30 ans, chauffeur-mécanicien qui réside rue du Ponceau avec sa femme et ses 4 enfants ; **Fernand Duprez**, 31 ans, jardinier qui demeure rue de Reims avec sa femme et ses 3 enfants ; **Georges Duprez**, cousin de Fernand, 23 ans, ouvrier agricole et célibataire habitant rue des Tisserands avec ses parents ; **Guilbert Dupuis**, 35 ans, bûcheron, divorcé et père de 2 enfants ;

Renée Falluel, la sœur de Roger, 16 ans, dactylo, résidant avec sa mère et son beau-père rue du Tilleul ; **Louis Gleize**, 34 ans, agent du



Rapport du commissaire de police de Laon sur les arrestations à Bruyères, 20 juillet 1944 © Arch. dép. Aisne, SC 11436.

Trésor et célibataire, demeurant avec ses parents place de l'Hôtel-de-Ville ; **Paul Gleize**, le père de Louis, 68 ans, ancien percepteur et futur maire de Bruyères, habitant place de l'Hôtel-de-Ville ; **Raphaël Goulard**, 34 ans, plombier et célibataire résidant rue de Laon ou rue de Reims avec ses parents ; **Léon Harang**, 33 ans, manœuvre qui habite rue de la Mutte ou rue des Caves avec sa femme et ses 2 enfants ; **Léonore Harang**, la mère de Renée et Roger Falluel et la cousine de **Léon Harang**, 37 ans, ménagère demeurant rue du Tilleul ;

Histoire de Bruyères : Répression à Bruyères et Montbérault (suite...)

Charles Lavallée, 57 ans, chauffeur de camion, résidant rue du Ponceau avec son épouse ; **Jean Lefevre**, 35 ans, instituteur, vivant à Bruyères avec sa femme et ses 2 enfants ; **Alphonse Moutailler**, 21 ans, scieur chez Jouault, demeurant rue des Caves avec sa femme et ses 4 enfants ; **Auguste Nottelet**, 50 ans, ouvrier agricole, habitant route de Parfondru avec son épouse et ses enfants ; **Henri Thorin**, 38 ans, journalier, résidant avec sa femme et sa fille place de l'Hôtel-de-Ville ou rue des Caves et **Élie Vieillart**, 22 ans, manouvrier et célibataire, habitant rue de Vorges avec ses parents.

À cette liste de vingt Bruyérisiens, il faut ajouter les personnes qui n'habitent pas Bruyères, mais qui sont arrêtées le même jour et conduites dans ladite commune : **Alphonse Carlier**, 78 ans, ancien agriculteur, mutilé à 75 %, demeurant à Vorges ; Charles Maréchal, 60 ans, gardien du cimetière militaire de Cerny-en-Laonnois, demeurant à Vendresse-Beaulne, mais qui a habité Bruyères jusqu'en novembre 1941 et qui possédait une entreprise de plomberie et **André Rolin**, 44 ans, voyageur de commerce, demeurant à Moulins.

Toutefois, deux autres personnes demeurant rue de la Citadelle à Bruyères ont aussi été arrêtées. Il s'agit de Jean D., 62 ans, chauffeur, et de son fils **René**, 21 ans, cuisinier. Leur arrestation a été ordonnée par les autorités d'occupation pour donner le change, car en fait, il semblerait que Jean D. soit à l'origine de ces arrestations.

Enfin, il convient d'ajouter le nom de deux autres personnes qui ont été arrêtées après le 18 juillet, car elles ne se trouvaient pas à leur domicile, preuve s'il en est que les Allemands savaient qui ils devaient arrêter : **Émile Demay**, le neveu de Simon Demay, 31 ans, charpentier, demeurant rue de la Citadelle avec sa femme et ses 8 enfants, arrêté le 24 juillet et **Aloïs Raduka**, 31 ans, mécanicien, demeurant rue de la Gare ou rue des Caves avec sa femme et ses 2 enfants, arrêté le 4 août.

Toutes les personnes listées étant arrêtées, les Feldgendarmes libèrent Roger Falluel vers 9 heures 30 et regroupent les autres prisonniers dans la cour de l'étude notariale de maître Vandorme, sous la surveillance de soldats armés, alors que Jean et René D. se promènent librement dans la cour. À 10 heures, le dispositif mis en place tôt dans la matinée par les troupes d'occupation est levé. Jean D. et son fils sont alors libérés, alors que les autres prisonniers sont conduits à la prison de Laon. Si la plupart des personnes arrêtées ne connaissent pas le motif de leur incarcération, certains documents d'archives permettent de savoir que Renée Falluel fut accusée de distribuer des tracts anti-allemands à Chérêt, que Louis Gleize faisait de la propagande anti-allemande à titre personnel et que certains furent soupçonnés d'être des communistes comme Raphaël Goulard, Auguste Nottelet ou Alphonse Moutailler. Par ailleurs, on apprend que Charles Maréchal appartenait à la Résistance et qu'Armand Delhaye fut accusé d'activités politique et résistante. Quant à Aloïs Raduka, il avait détourné de l'essence au profit de groupes de résistants et détenait des armes chez lui. Enfin, Léonore Harang fut arrêtée parce qu'elle avait injurié les soldats allemands venus s'emparer de sa fille.

Incarcération à la prison de Laon

À la maison d'arrêt de Laon, les agents de la Gestapo procèdent à l'interrogatoire des détenus, parfois plusieurs jours après leur arrestation. C'est au cours d'un de ces interrogatoires qu'ils demandent à Auguste Nottelet s'il n'est pas communiste, car pour eux, il est fiché comme tel. Ils ont dû aussi lui est fiché comme tel. demander s'il ne faisait pas partie de la Résistance. Tous les détenus ont subi ce type d'interrogatoire à la suite duquel certains ont été envoyés à la prison de Saint-Quentin comme Charles Maréchal, Aloïs Raduka et Léonore Harang.

Histoire de Bruyères : Répression à Bruyères et Montbérault (suite...)

Le 3 août 1944, les personnes dont les charges étaient insuffisantes sont libérées. Il s'agit de : Simon Demay, Fernand Duprez, Renée Falluel, Léon Harang, Jean Le-fevre et Auguste Nottelet.



Au total, 80 détenus sont tués dont : Émile Demay, Robert Dupont, Georges Duprez, Gilbert Dupuis, Raphaël Goulard, Henri Thorin et Élie Vieillard. Sept Bruyérois sont ainsi morts pour la France à la veille de la libération du territoire national.



Camp d'internement de Royallieu

Les autres détenus sont alors dirigés le 5 août vers le camp d'internement de Royallieu dans la banlieue de Compiègne, sauf Léonore Harang qui est transférée au fort de Romainville en Seine-Saint-Denis. Le camp de Royallieu, tout comme le fort de



Romainville, est un camp de transit qui accueille les déportés avant leur transfert vers un camp de concentration, notamment celui de Buchenwald. Charles Maréchal se souvient avoir logé dans la chambre 9 du bâtiment 8 de ce camp avec Émile Demay. Le 9 août, plus de 150 détenus du camp de Royallieu sont affectés au chantier des voies ferrées en cours de réparation à Margny-lès-Compiègne lorsque l'aviation alliée bombarde cette zone et d'autres objectifs. Les Allemands refusent que les détenus se mettent à l'abri durant le bombardement et les morts se comptent par dizaine.



Camp d'internement de Royallieu pour prisonniers politiques de 1941 à 1944

Camp de concentration de Buchenwald

Le 17 août, Armand Delhaye et son fils Roger, Louis Gleize, Charles Maréchal et Aloïs Raduka (Radoma pour les Allemands) sont déportés par l'avant dernier train en partance de Royallieu pour Buchenwald. Le train compte 1 255 détenus qui sont amenés vers Rethondes en camion et entassés dans des wagons à bestiaux. Le convoi ne part toutefois que le 18 et arrive au camp de concentration de Buchenwald le 22 août 1944.

Histoire de Bruyères : Répression à Bruyères et Montbérault (suite...)

De leur côté, Paul Gleize et André Rolin sont déportés vers Buchenwald par le dernier train du 25 août 1944. Heureusement, il est stoppé à Péronne et les prisonniers s'évadent ou sont libérés le lendemain. Quant à Alphonse Carlier, Charles Lavallée et Alphonse Moutailler, leur sort est incertain, mais ils sont toujours vivants à la fin de la guerre. À Buchenwald, les déportés sont envoyés au bout de quelques mois dans des kommandos de travail. Armand et Roger Delhaye ainsi qu'Aloïs Raduka sont affectés au kommando de Neu Stassfurt à 35 km au sud de Magdebourg. Ils travaillent dans une ancienne mine de sel, à 460 m sous terre, afin d'y aménager une usine de fabrication de moteurs d'avions à réaction, ou en surface comme terrassiers.

Le travail est pénible et les journées sont de 12 heures, soit de 5 heures à 17 heures pour l'équipe de jour et de 17 heures à 5 heures pour l'équipe de nuit et cela 6 jours sur 7, car le dimanche n'est pas travaillé.

Toutes les semaines, les détenus changent de poste. De son côté, Paul Gleize est transféré au kommando de Witten Annen situé à quelques kilomètres de la ville de Bochum proche de Dortmund. Réveillés à 4 heures 30 du matin, les prisonniers travaillent en deux équipes pendant 12 heures, de 6 heures à 18 heures ou de 18 heures à 6 heures, sauf le dimanche qui est réservé à la propreté. Ils se rendent à pied à l'usine d'armement AGW située à 4 km du kommando et confectionnent des pièces détachées pour chars ou avions.



L'entrée du camp de concentration de Buchenwald
(photo de l'auteur)

Quant à Charles Maréchal, il est affecté au kommando Bochum près de la ville d'Essen. Les déportés travaillent là aussi 12 heures par jour soit aux fonderies, soit aux mines de fer de Bochum.

La marche de la mort

Häftlings-Personal-Karte

Fam.-Name: Delhaye Oberstellt: _____ Personen-Beschreibung:
Vorname: Armand am: _____ an KL. Grösse: _____ cm
Geb. am: 25.11.34, Fournies Gestalt: _____
Stand: _____ Kinder: _____ am: _____ an KL. Gesicht: _____
Wohnort: _____ am: _____ an KL. Augen: _____
Strasse: _____ am: _____ an KL. Nase: _____
Religion: _____ Staatsang.: _____ Mund: _____
Wohnort d. Angehörigen: _____ am: _____ an KL. Ohren: _____
Zähne: _____
Eingewiesen am: 22.8.44 am: _____ an KL. Haare: _____
durch: BdD, Paris am: _____ an KL. Sprache: _____
in KL.: Buchenwald am: _____ an KL. Bes. Kennzeichen: _____
Grund: Pollv. Franzose Entlassung: _____ Charakt.-Eigenschaften: _____
Vorstrafen: _____ am: _____ durch KL.: _____
mit Verfügung v.: _____ Sicherheit b. Einsatz: _____
Strafen im Lager: _____ Körperliche Verfassung: _____
Grund: _____ Art: _____ Bemerkung: _____
L.E.S. FOTO No. 4. 272
KL. 8/8.44 - Buchenwald

Carte de prisonnier au nom d'Armand Delhaye © Arolsen Archives

Ce travail forcé dure des mois. Des mois qui n'en finissent pas. Des mois pénibles durant lesquels les détenus ont peu à manger et à boire, sans compter le froid qui est dur à supporter. Seuls les plus résistants ou les plus chanceux peuvent survivre à cet enfer. Armand Delhaye ne fait pas partie de ceux-là, car il meurt au kommando de Neu Stassfurt le 31 mars 1945. Son fils Roger et Aloïs Raduka continuent à travailler comme des esclaves qu'ils sont devenus. Mais devant l'avance des Alliés, les Allemands décident d'évacuer le camp le 11 avril.

Histoire de Bruyères : Répression à Bruyères et Montbérault (suite...)

Commence alors, pour 650 à 700 détenus de différents kommandos, une marche de la mort qui va durer jusqu'à l'armistice du 8 mai. Durant près d'un mois, dans des conditions inhumaines, les déportés parcourent des dizaines de kilomètres à pied, alors que certains peinent à se tenir debout. Ceux qui ne peuvent plus avancer et qui tombent sont abattus par les SS. Ceux qui tentent de s'évader sont repris et fusillés. Le calvaire s'arrête le 8 mai non loin de la ville d'Anneberg en Saxe proche de la frontière de la république Tchèque. Les déportés sont libérés par les armées russes. Sur les 133 détenus du kommando de Neu Stassfurt, 62 sont encore vivants dont Roger Delhaye et Aloïs Raduka. De leur côté, Louis Gleize et Charles Maréchal, plus proches de la frontière française, sont libérés par les Américains en avril 1945.

Camp de concentration de Ravensbrück

Nous avons laissé Léonore Harang au fort de Romainville qui, depuis février 1944, reçoit exclusivement des femmes en transit vers les camps de la mort. Le 4 août 1944, elle fait partie d'un convoi de 62 femmes à destination de Ravensbrück. Situé à 80 km au nord de Berlin, c'est le plus grand camp de concentration pour femmes dans le IIIe Reich. Elle est envoyée ensuite au kommando de Belzig, situé à 30 km au sud de Brandebourg, où elle travaille vraisemblablement pour une usine fabriquant des obus de D.C.A. Elle est libérée par les troupes alliées à la fin de la guerre.



Photo du camp de concentration de Ravensbrück en 1945 © Lysenko



Histoire de Bruyères : Répression à Bruyères et Montbérault (suite...)

Retour en France

Peu après leur libération, les déportés français sont rapatriés à Paris, à l'hôtel Lutetia. Pour les quatre Bruyérois survivants du régime concentrationnaire nazi : Roger Delhaye, Louis Gleize, Léonore Harang et Aloïs Raduka, le rapatriement à Bruyères s'échelonne entre le 26 avril et le 3 juin 1945. Quant à Charles Maréchal, il a dû rentrer chez lui vers la fin du mois d'avril, comme Louis Gleize, puisque leurs kommandos respectifs étaient proches. Les mauvais traitements subis en déportation, et plus encore la marche de la mort, eurent raison de la santé de Roger Delhaye et d'Aloïs Raduka. Après avoir bénéficié en 1947 de l'assistance médicale gratuite, car son état de santé ne lui permettait plus de travailler, Roger Delhaye décède à Bruyères le 11 avril 1948. Quant à Aloïs Raduka, il meurt le 16 juin 1946 à Saint-Clair-de-la-Tour en Isère. Les autres déportés essaient de reprendre, si cela fut possible, le cours de leur vie interrompu un certain 18 juillet 1944. Si l'État fait un geste à destination des familles des victimes en adoptant leurs enfants, la commune et le bureau de bienfaisance de Bruyères votent en septembre 1944 un crédit de 7 000 F pour participation aux frais de réinhumation des victimes des bombardements de Compiègne.

Avec la libération de la France, la chasse aux collaborateurs commence. À Bruyères, des habitants se souviennent des menaces lancées par Jean D. contre certaines personnes arrêtées. Des collaborateurs emprisonnés parlent d'une liste de personnes à arrêter à Bruyères, liste signée par un certain D. Par ailleurs, on découvre qu'André D., le fils aîné de Jean D., était un agent de la Gestapo de Reims. De ces faits, il résulte l'arrestation de Jean D. qui est condamné le 30 juillet 1946 par la Cour de justice de l'Aisne,

pour actes à nuire à la défense nationale, à 3 ans de prison, 12 000 F d'amende, 5 ans d'interdiction de séjour et à la dégradation nationale. Après avoir purgé sa peine, il est amnistié de droit au début de 1954. Quant à son fils André, il est condamné par contumace le 21 avril 1945 par la Cour de justice de l'Aisne à la peine de mort, à la dégradation nationale et à la confiscation de ses biens pour intelligence avec l'ennemi dans les départements de l'Aisne et de la Marne. Amnistié en 1964, il n'a jamais été arrêté ayant réussi à fuir en Espagne.

Souvenirs

Aujourd'hui, 80 ans après les faits, les souvenirs s'estompent, mais il reste dans le cimetière communal les tombes qui rappellent la destinée de quelques-unes de ces huit victimes civiles de la barbarie nazie. Après la guerre, leur nom a été ajouté à la base du monument aux morts comme on peut le voir sur la photo ci-dessous. Par ailleurs, la place des Déportés, proche de l'étude notariale où furent regroupés les prisonniers lors de leur arrestation le 18 juillet 1944, leur rend hommage et interpelle les générations futures sur les drames qu'engendrent les guerres.



Jean-Pierre Allart
Août 2023

Rubrique

« loisirs à la maison »

Avec Septembre viennent la rentrée et la récolte des pommes, dessert du temps jadis,

LA RABOTE PICARDE

la rabote (ou rabotte) picarde, appelée aussi talibur dans la région, est une pomme «empaquetée» dans une pâte feuilletée, dont le dessus apparaît joliment doré après cuisson. Les pommes (les choisir de ni trop farineuses, ni trop juteuses, genre reinettes) sont pelées, évidées, emplies de sucre ou de cassonade et d'une noisette de beurre. Chaque fruit est placé au centre d'un carré de pâte, qui servira à l'envelopper et dont on soudera les bords. Après dorure à l'œuf battu, cette « pomme en cage » comme on la surnomme localement est ensuite passée à four modéré durant une bonne demi-heure.



INGRÉDIENTS

- 4 pommes
- 350 de pâte
- 50 g de beurre
- 75 g de sucre en poudre
- 1 jaune d'œuf

PRÉPARATION

- Confectionner une pâte brisée ou feuilletée, l'abaisser en un carré de 2 à 3 millimètres d'épaisseur.
- Partager celui-ci en quatre carrés égaux.
Évider les pommes et les peler.
- Disposer une pomme au centre de chaque carré de pâte, emplir le centre des pommes de sucre semoule.
- Ajouter une noisette de beurre. Rabattre les quatre angles de la pâte et souder les bords avec le jaune d'œuf, en dorer également la pâte.
- Faire reposer au frais quelques minutes et mettre à four modéré pendant 30 à 40 minutes.

Bonne dégustation!!!

Le Comité des Fêtes vous informe



BROCANTE DU 1 MAI



Nous avons eu une belle journée ensoleillée pour ce rendez-vous des brocanteurs, avec de nombreux chineurs du matin au soir qui ont pu faire de belles affaires pour le plus grand plaisir des vendeurs. L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Bruyères s'est chargée de la restauration des visiteurs et exposants alors que le Big Bang de Bruyères assurait l'animation à la mi-journée.

SOIRÉE DANSANTE DU 24 JUIN

Animée par le DJ Sébastien Wagner, la soirée a ravi et comblé les convives présents, tant sur l'ambiance que sur le repas servi par les membres du Comité des Fêtes, malgré une faible participation des Bruyérois.

Après l'apéritif offert par le Comité et la Paëlla, les participants ont pu se déhancher jusqu'au bout de la nuit !

Rendez-vous le 16 mars 2024 pour la prochaine soirée dansante.



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS A VENIR

- OCTOBRE : Manifestation octobre Rose avec la participation de L'USB
- 31 Octobre, Halloween pour les petits Bruyérois à partir de 16h
- 17 Novembre : Beaujolais Nouveau
- 13 Décembre : Noël des enfants le matin à 10h

**N'hésitez pas à venir nous aider si vous souhaitez
participer à l'animation de votre village.**

**Vous pouvez nous contacter par mail : jaimemonvillagebruyeres@gmail.com ou au
07 67 91 83 15**

Association AC Bruyéroise



Dernières news du club

Ouverture d'une école de vélo

Nous accueillons tous les nouveaux pratiquants à partir du 6 Septembre 2023 :

- Les Mercredis et Samedis à partir de 5 Ans
- Des groupes d'âges et de niveaux seront faits.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

FSCT
sport populaire

A-C BRUYÉROISE

L'A.C BRUYEROISE RECRUTE !!!!

VENEZ NOUS REJOINDRE POUR LA SAISON

2024

- A partir de 5 ans
- Vélo de route , VTT ou cyclo-cross
- Loisir ou Compétition

Venez adhérer à son ECOLE DE VELO ou à ses sorties encadrées par des Moniteurs Cyclistes Français Diplômés

CONTACTS 06-45-48-18-89 / 06-29-98-57-72

Programme et prévisionnel 2023-2024

Le calendrier de Cyclo-cross est en cours de préparation ...

- 2 cyclo-cross, au moins, seront aux programmes :
- Laon
- Bruyères et Montbérault
- Le 7 Janvier 2024 : 3ème Edition : Le Retour des Loups à Bruyères et Montbérault au Stade de Foot

Inscriptions ouvertes aux nouveaux bénévoles et adhérents

Toute l'actualité de l'association à suivre sur :
<http://www.facebook.com/A.C.bruyeroise>

Qui contacter :

Nicolas Beaudoin 6 rue des Chandeliers 02860 Bruyères et Montbérault
Tel : 06 45 48 18 89 Mail : a.c.bruyeroise@gmail.com

Les Sapeurs-Pompiers de Bruyères et Montbérault



Remise de médailles :

Le 14 juillet 2023, Mme TOKARSKI, maire de la commune, a remis à l'Adjudant Christophe LOGIE et au Lieutenant Dominique CANIVET la médaille échelon «Argent» correspondant à 20 ans d'ancienneté dans le corps départemental des sapeurs pompiers.



La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers est destinée à récompenser les sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers volontaires qui ont constamment fait preuve de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions ou qui s'y sont particulièrement distingués.

Christophe et Dominique ont commencé ensemble leur carrière SPV en février 2003.

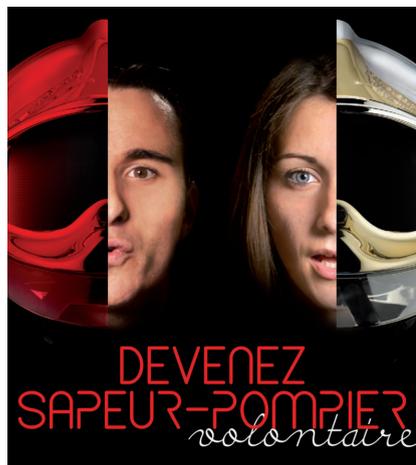
L'ensemble du personnel leur adresse leurs félicitations.

Heureuse Intervention :



Le 5 août 2023 à 1h15, l'équipe d'astreinte est intervenue pour un accouchement à domicile. En se présentant sur les lieux 5 minutes plus tard, le travail était déjà bien avancé, plus le temps de se rendre à la maternité. Les pompiers ont aidé la maman à donner naissance à la petite Thalia.

Le bébé, la maman et le papa se portent bien. La famille et les pompiers ne sont pas prêts d'oublier cette intervention remplie d'émotion.



Recrutement :

Détermination, esprit d'équipe, écoute et persévérance sont tout autant d'adjectifs qui qualifient l'engagement des sapeurs pompiers volontaires. Vous vous reconnaissez dans ces qualités : devenez sapeur pompier volontaire et rejoignez nous !

Effectifs : Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de pompiers volontaires ou d'obtenir des renseignements (SPV ou JSP), contactez le Lieutenant Dominique CANIVET par mail dcanivet@sdiso2.fr ou par tél : 06.03.30.89.00

ASSOCIATION BRUYERES LOISIRS



Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

Juillet 2023 : 128 enfants âgés de 3 à 13 ans, issus des 8 communes du regroupement scolaire et d'autres communes alentour ont fréquenté du 10 au 28 juillet notre Accueil de Loisirs Sans Hébergement.



Marion Dervillé, la Directrice, assistée d'animateurs motivés a permis aux enfants de passer d'agréables vacances et de profiter d'activités multiples et variées.

Au programme :

- Activités sportives avec le CDSMR (Comité Départemental du Sport en Milieu Rural).
- Baignade à Axo'Plage.
- Piscine Le Dôme à Laon.
- La Ferme de Souchinet.
- La Chèvrerie de Bruyères.
- Mini camp de 4 jours au CPIE de Merlieux
- Une journée à la Mer de Sable.
- Des Olympiades pour clôturer le séjour.

L'association proposera une semaine d'ALSH pendant les vacances de la Toussaint 2023 (dates à déterminer). Nous pourrions accueillir 20 enfants de 3 à 11 ans. Inscriptions fin septembre/début octobre.



Randonnées :

Après la pause de l'été, les randonnées reprennent le 3 septembre 2023 et auront lieu chaque dimanche. Départ à 9 heures Place Marcy (devant l'école) pour environ 10 kilomètres de marche au rythme de chacun. Venez nombreux rejoindre le groupe au sein duquel règnent une belle entente et beaucoup de convivialité.

Gymnastique et Yoga :

Reprise des cours de gymnastique avec Joëlle Duplain :

- lundi 4 septembre à 18h15 et/ou mercredi 6 septembre à 10 heures.
- Reprise des séances de yoga avec Florence Lion :
- mercredi 6 septembre à 19h30 et jeudi 7 septembre à 17 heures.

Pour les nouveaux entrants, 3 séances « découverte » sont possibles avant l'inscription. Ces cours sont dispensés à la Salle des Fêtes de Bruyères.

Les inscriptions auront lieu début octobre.



Pour tout renseignement : Par mail : bruyeres-loisirs@orange.fr sur le site de la commune <https://bruyeres-et-montberault.fr/fr/>
Mairie de Bruyères et Montbérault : Tel : 03 23 24 74 77

Union Sportive Bruyéroise

Les actualités du club



Actualités septembre 2023

EDITO : Parents, amis du club, vous avez l'âme associative ou souhaitez donner un coup de main à notre équipe de bénévoles ? Dans la limite de vos disponibilités et/ou sur votre domaine favori ? Notre équipe de bénévoles vous accueillera avec grand plaisir.

Devenir bénévole à L'USB, c'est investir un peu de son temps au service du foot pour nos enfants, dans une ambiance conviviale.

Contactez le club :

- par mail : bruyeresetmontberault.us.511487@lfhf.fr
- ou par téléphone au 07 79 59 78 82

LE CLUB A BESOIN DE BENEVOLES



RECRUTEMENT :

Le club de l'USB recherche pour la saison 2023-2024 des jeunes filles et garçons nés entre 2011 et 2018 pour compléter les catégories U6 à U13 et bénéficiés du PASS'SPORT.

Une section baby est ouverte pour les enfants nés en 2019. Les horaires d'entraînements sont les suivants :

- U6 U7 le mercredi de 13h30 à 14h30
- U8 U9 le mercredi de 14h30 à 16h00
- U10 U11 le mercredi de 15h30 à 17h00
- U12 U13 le mercredi de 16h00 à 17h30

Pour tous renseignements, contactez le club au 07 79 59 78 82

Formation : Le club félicite Romain ZITOUN pour la réussite à l'examen théorique de l'arbitrage qui s'est déroulé les 28 – 29 et 30 Août 2023 au club house à BRUYERES ET MONTBERAULT

Le club de l'US BRUYERES cherche des jeunes pour intégrer la formation et reste à ta disposition pour plus de renseignements ! Tu as envie de devenir « Arbitre », alors n'attends plus, contacte le club de Bruyères, celui-ci te mettra en relation avec les Référents en Arbitrage de la Ligue, ils te contacteront pour te donner tous les renseignements nécessaires !



Bienvenus à Hugo et Alex DUBIGNY ainsi que Maël LEFEVRE qui vont intégrer l'école de football pour suivre la catégorie U12 U13 et U6 U7. Un grand Merci à eux pour leur investissement.

Agenda du club :

- **Octobre Rose date à arrêter**
- **LOTO du club le samedi 4 novembre 2023**
- **TELETHON date à arrêter**
- **Arbre de Noël le mercredi 13 décembre 2023**
- **Galette des rois le 13 janvier 2024**
- **Repas du club le 20 janvier 2024**
- **Soirée Sponsors le 26 janvier 2024**

Thierry Moreau

Mémento des numéros utiles



Numéros d'urgence

URGENCE : QUI APPELER ?

15 Samu
17 Police Secours
18 Pompiers
114 Urgences sms
112 Partout en Europe

Urgence santé

Hopital de Laon.....03 23 24 33 33
Maisonmédicale.....15
Pharmacie.....03 23 24 77 07

Urgences réseaux

ENEDIS Electricité.....0 972 67 50 02
GRDF.....0 800 47 33 33
Noréade Eau et Assainissement.....03 23 04 56 00
SIRTOM.....03 23 26 80 00

Urgences sociales

Assistance aux violences conjugales.....3919
SamuSocial.....115

Les services de voirie du SIRTOM

•Périodicité de ramassage des containers :

Containers	Déchets	Jour	Heure	Semaine
Couvercle Marron	Végétaux du jardin du 01 Avril au 30 Novembre	Mardi	8h45	1 semaine sur 3 25/09 - 16/10 - 06/11 - 27/11
Couvercle Gris	Ordures ménagères Queue de tri	Mardi	5h30	Tous les 15 jours semaine PAIRE
Containers jaune	Emballages et recyclage	Mardi	5h30	Tous les 15 jours semaine IMPAIRE



Tous les autres déchets sont à traiter par les usagers eux-mêmes :

Pour le hameau de Montbérault :

Emballage et Papier : Le lundi à partir de 5H30 Semaine de ramassage IMPAIRE

Ordures ménagères : Le lundi à partir de 5H30 Semaine de ramassage PAIRE

Déchets verts : Le jeudi à partir de 8H45 ramassage 1 semaine sur 3 à partir du 18/05

Contact du Sirtom : tél : 03 23 26 80 00 / <https://www.sirtom-du-laonnois.com/>



Ouverture du Bureau de Poste :

NOUVEAUX HORAIRES à compter du 6 novembre 2023

Fermé le lundi

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h



Contacter les services municipaux :

Le Secrétariat de Mairie vous accueille selon les horaires d'ouverture suivants :

- Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Samedi permanence de 10h à 12h



• Par téléphone : 03 23 24 74 77 • Par mail : mairie.bruyeres@wanadoo.fr • Via le site officiel de la commune : rubrique « contact » o <https://www.bruyeres-et-montberault.fr>